



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

Convention EDF GDF / Ville de Niort - Chantier loisirs d'été 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

EDF GDF Services Vienne et Sèvres accepte de reconduire pour 2005 une action d'insertion dénommée « chantiers loisirs d'été » en direction de jeunes en rupture sociale de quartiers de Niort.

Cette action, très positive depuis sa mise en place voilà plusieurs années, consiste en l'organisation d'activités d'intérêt général (nettoyage, mise en peinture d'un poste transformateur EDF), associées à une période de détente ou de loisirs pour les jeunes ayant participé à l'opération.

Une sensibilisation aux problèmes de sécurité électrique et de présentation d'un équipement de distribution publique d'énergie (électricité ou gaz) est conduite par EDF GDF Services auprès de ces jeunes.

La Ville de Niort assure l'encadrement et l'animation sur le chantier et lors du séjour.

Outre l'aspect sécurité, EDF GDF Services assure les besoins matériels pour la réalisation des travaux de mise en peinture et contribue à hauteur de 2300 € au séjour de détente ou de loisirs pour les jeunes.

L'objet de cette délibération est de régulariser l'action 2005 tant sur le plan administratif que sur le plan financier.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention « chantier loisirs d'été 2005 ».
- Percevoir la participation financière versée par EDF GDF Services au Budget Annexe AMM chapitre 74-7478 #00308.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)